



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 21 mai 2012

Atout France et UBIFRANCE poursuivent et renforcent leur coopération avec la signature d'une nouvelle convention de partenariat

Mercredi 16 mai, Christian MANTEI, Directeur général de Atout France, et Christophe LECOURTIER, Directeur général d'UBIFRANCE, ont renouvelé leur accord de partenariat visant à favoriser la croissance à l'international des opérateurs du tourisme et à renforcer la promotion de la destination France.

L'objectif principal de cet accord est de s'appuyer sur les réseaux respectifs de chaque entité, pour mieux informer les entreprises françaises du tourisme des potentialités de développement à l'international mais également pour mieux les promouvoir.

Organisation d'actions de promotion de la destination France au bénéfice des entreprises françaises

Les deux organismes disposent d'un réseau de bureaux à l'international et organisent chaque année des opérations de promotion collectives à destination des entreprises françaises. La convention permet désormais à Atout France de s'appuyer sur le réseau d'UBIFRANCE, lorsqu'elle souhaite tester la potentialité/réactivité d'un marché où elle ne dispose pas de bureau actif.

Atout France apporte son soutien aux opérations de promotion de l'ingénierie touristique organisées par UBIFRANCE

Atout France s'engage à mieux faire connaître et à mobiliser des entreprises de l'ingénierie touristique françaises autour des opérations « tourisme » programmées par UBIFRANCE. Sont notamment prévues une « Mission découverte sur le marché du tourisme au Viet Nam du 17 au 20 septembre 2012 » ou un « Colloque dans le secteur des Equipements et aménagement de la montagne en Chine (Chengdu) du 5 au 6 novembre 2012 ».

Veille spécifique réalisée par UBIFRANCE pour le compte de Atout France

Enfin, en 2012, UBIFRANCE réalisera sur 6 marchés internationaux définis par Atout France et ses partenaires, une veille complémentaire à celle effectuée par les équipes de Atout France. Celle-ci pourra porter sur un benchmark spécifique et sur l'identification d'opérateurs locaux innovants en fort développement.

Cet accord répond à une stratégie commune de valorisation du savoir-faire des entreprises touristiques françaises à l'export et par là même à la promotion de la destination France.

Contact presse :

UBIFRANCE : Clément Moulet – Tel : 01 40 73 35 31 – Courriel : clement.moulet@ubifrance.fr

Atout France : Stéphanie Cadet - Tel : 01 42 96 70 75 - Courriel : stephanie.cadet@atout-france.fr

A propos d'UBIFRANCE :

UBIFRANCE, l'Agence française pour le développement international des entreprises, est un établissement public industriel et commercial placé sous la tutelle du ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, du Secrétaire d'Etat chargé du Commerce extérieur et de la Direction Générale du Trésor.

UBIFRANCE est désormais dotée de son propre réseau de collaborateurs, en France et dans le monde: 6 directions interrégionales UBIFRANCE, implantées en France, partenaires localement des Chambres de Commerce et d'Industrie, contribuent à mobiliser les entreprises à potentiel export. 80 bureaux présents dans 60 pays, accompagnent les entreprises sur place, soit plus de 1400 collaborateurs multiculturels dédiés à

l'accompagnement des PME à l'export.

UBIFRANCE est également le gestionnaire de la formule V.I.E (Volontariat International en Entreprise).

www.ubifrance.fr